

Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 2 (1846-1849)
Heft: 19

Vereinsnachrichten: Séance générale du 15 novembre 1848

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Archiv.) n'en diffère que par un occipital plus aplati, plus allongé supérieurement et partagé horizontalement par une suture. La structure du crâne de Bel-air se retrouve chez les Nègres, les Esquimaux et les Sauvages du nord de l'Amérique. Ne faut-il pas y lire la preuve que les races primitives de tous les pays se ressemblaient entre elles, et qu'au lieu de prendre pour type la race caucasique, race perfectionnée, ennoblie, on doit plutôt admettre comme race typique l'homme sauvage primitif, de Tschudy, ou celui des nations non civilisées du nouveau et de l'ancien continent? La comparaison du crâne des chiens primitifs et sauvages avec celui du chien domestique, conduit à la même conséquence.

SÉANCE PARTICULIÈRE DU 2 AOÛT 1848.

Présidence de M. le D^r Aug. Chavannes.

Cette séance est entièrement consacrée à entendre les rapports verbaux des membres qui ont assisté aux réunions annuelles de la Société helvétique, à Soleure.

La Société ajourne ses séances jusqu'en novembre.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 15 NOVEMBRE 1848.

Présidence de M. le D^r Aug. Chavannes.

Sur la proposition de M. le colonel Davall, la Société reçoit comme membres ordinaires MM. *V. de Gautard*, *Ed. Couvreur* et *Al. Davall*, et sur celle de M. A. Chavannes, M. *G. Perdonnet*, avec le même titre.

Passant au renouvellement annuel du Bureau, l'assemblée nomme :

MM. Ch. MAYOR, D^r., président.

Aug. CHAVANNES, D^r., vice-président.

J. DE LA HARPE, D^r., secrétaire.

L. RIVIER, archiviste.

H. BISCHOFF, caissier.

M. A. Chavannes lit une note sur les espèces composant le genre *GALICTIS* et spécialement sur une nouvelle espèce, le *GALICTIS OCHROLEUCA*, *mihi*.

« Le genre *Galictis*, établi par Bell en 1826, (*Huron* de F. Cuvier), renferme des espèces qu'on rapportait avant lui tantôt aux *Mustela* ou *Viverra* comme Linné, tantôt au genre *Gulo* comme Desmaret. Ces espèces sont maintenant au nombre de trois, *Gal. barbara*, *vittata* et *Allamandi*. Quelques auteurs, Wagner, entre autres, dans ses suppléments à l'ouvrage de Schreber, pensent que les *Gal. vittata* et *Allamandi* appartiennent à une même espèce, dont ce dernier ne serait qu'un individu plus âgé. Je crois cependant que ces deux espèces sont bien distinctes. Azara a déjà remarqué que les *vittata* très-jeunes ont la même livrée que les adultes, ce que je trouve parfaitement confirmé chez deux individus, d'âges fort différents, placés sous nos yeux ; mais ce qui prouve clairement que l'*Allamandi* n'est pas une variété d'âge, c'est que nous avons rapporté du Brésil, M. Perdonnet et moi, un individu jeune, comme le prouve l'état de ses dents, bien moins développées que celles de notre *vittata* adulte, et qui néanmoins diffère beaucoup de ce dernier.

» Le *Gal. Allamandi* mesure, de l'extrémité du museau à l'origine de la queue 21 p. Sa queue seule a 4 p. 10 l. Le *vittata* mesure 17 p. 2 l. pour le corps, 6 p. pour la queue. La

queue de l'*Allamandi*, quoique l'animal soit plus grand, est donc plus courte d'un pouce. Les poils de la tête de l'*Allamandi* sont plus ras, les parties supérieures de la tête et du cou ont une couleur plus claire que le reste du dos (comme chez le *barbara*); dans le *vittata* le gris est uniforme sur toutes ces parties; elles sont aussi plus noirâtres. La bande blanche qui règne au-dessus des yeux et sur les côtés du cou est d'un blanc pur chez l'*Allamandi*, elle est jaunâtre chez le *vittata*, et un peu effacée entre les yeux à la naissance du front, tandis qu'elle est parfaitement arrêtée et large au même endroit dans l'*Allamandi*. Celui-ci offre de plus un petit trait longitudinal blanc sur le sommet de la tête. La queue de l'*Allamandi*, dont les poils sont moins longs, est noirâtre seulement dans le premier tiers, le reste est d'un blanc sale, la queue du *vittata* est entièrement noirâtre. La couleur du museau, du ventre et des extrémités est le brun marron chez l'*Allamandi*; ces mêmes parties sont noires chez le *vittata*; ce dernier a enfin les ongles blancs, tandis que l'autre les a bruns et un peu moins forts. Au résumé, le *Galictis Allamandi* se distingue du *vittata* par une taille plus forte, une queue plus courte et blanchâtre dans les deux tiers de sa longueur, par la bande blanche mieux dessinée sur le front, et par la couleur brun marron des parties inférieures.

» Nous avons recueilli dans les montagnes de la province de Rio, une nouvelle espèce de *Galictis*, que nous nommons *ochroleuca*, à cause de son pelage presque uniformément jaune-blanchâtre. Cette espèce est un peu plus massive, ou moins effilée que ses congénères. Ses dimensions sont : Du museau à l'origine de la queue 25 p. Longueur de la queue 14 p. Le poil est excessivement ras et lisse sur le museau

et la tête, médiocrement long sur le reste du corps. Le poil laineux est couleur jaune d'ocre, un peu plus foncé vers les parties postérieures, le poil soyeux est de la même couleur à sa base, sa partie supérieure est d'un blanc jaunâtre et l'extrémité brunâtre. Il résulte du mélange de ces poils une nuance d'un blanc jaunâtre sur toutes les parties supérieures du corps et sur les membres. La queue est (surtout à sa base) d'un jaune plus vif que le reste du pelage, elle est presque jaune doré, assez fournie; ses poils ont de un et demi à deux pouces de long. L'extrémité de la queue est brunâtre, ce qui est surtout visible lorsqu'on rassemble les poils en forme de pinceau; le coude et le talon se distinguent par une nuance un peu plus brune, parce que l'extrémité des poils y est plus foncée. Sur la partie latérale du cou, entre l'oreille et l'épaule, les poils forment un écusson très-marqué, qui n'existe pas chez les autres espèces. Le dessous du cou offre une large tache jaunâtre. Le ventre et la face interne des membres sont d'un gris jaunâtre. Les poils des moustaches sont peu nombreux et bruns. Les ongles, assez robustes, sont blanchâtres et presque recouverts par les poils, comme dans le *gal. barbara*. L'*ochroleuca* se distingue facilement des autres espèces par sa couleur et les proportions du corps comparé à la queue. Les habitants du pays ne le connaissaient point, il doit donc être rare. L'individu décrit est une femelle qui porte quatre mamelles bien développées, à la région inguinale. Il a été déposé au Musée de Lausanne par MM. G. Perdonnet et Chavannes.

» Ce que nous avons dit de la couleur du poil de l'écusson du cou et des proportions de l'animal, ne permet

guères d'envisager le *Gal. ochroleuca* comme un *Gal. barbara* albinos. »

M. *Bischoff* rapporte qu'il a analysé dernièrement un calcul vésical, dont le noyau était formé d'urate d'ammoniac et la croûte de carbonate de chaux; ce dernier sel avait envahi en partie le noyau. Des graviers urinaires provenant d'un autre malade, ne renfermaient que du phosphate ammoniac-magnésien.

M. *Blanchet* présente à la Société quelques fossiles, provenant des Diablerets, qui ne sont pas énumérés dans le mémoire de M. Brogniard. Ce sont : un strombe (ou pteroceras); une huitre; des fragments de polypiers rameux; des dents palatines d'un poisson du genre *Pycnodus* (?). Il exprime le désir que cette montagne, riche en fossiles, soit explorée avec soin.

Le même membre rapporte qu'ayant visité cette année le glacier des Bois, à Chamouny, il a trouvé des traces de ses moraines successives et de rocs polis, en s'élevant sur les flancs du Montenvers, jusqu'à la hauteur de 1000 pieds environ au-dessus de sa surface actuelle. M. Agassiz doit avoir observé que les traces laissées par les glaciers de l'Aar, s'élevaient de leur côté à la même hauteur.

M. le colonel *Davall* annonce que le Gouvernement du Canton de Vaud fait exécuter actuellement des plantations de forêt sur le haut Jura, selon la méthode de M. Biermanns, et que ces plantations promettent déjà de beaux résultats. (Voyez séance du 22 avril 1846).

M. *De la Harpe* fait lecture d'un rapport adressé par le Conseil de Santé à la Commission du crétinisme de Zurich

(Société Helvétique des sciences naturelles). Dans ce rapport, M. De la Harpe résume les recherches faites, en 1842, dans le Canton de Vaud en vue d'obtenir une statistique du crétinisme. Après s'être arrêté un instant à établir l'identité de l'idiotie et du crétinisme et l'impossibilité de séparer nettement l'une de l'autre ces deux formes de la même affection, le médecin de l'Hospice ne reconnaît dans le Canton que deux localités où l'idiotie paraisse endémique. Ces localités sont la ville d'Aigle d'une part et la vallée de la Broye de l'autre; partout ailleurs l'idiotie est très-disséminée. Elle se montre, il est vrai, plus fréquente dans les vallées des Alpes vaudoises et sur les revers nord du Jorat; mais elle n'y est point endémique; elle est rare partout ailleurs et presque nulle le long du lac et dans le vignoble. Le rapport contient un grand nombre de résumés statistiques.

Le même membre rectifie, par la note ci-jointe, la communication qu'il fit à la Société dans sa séance du 5 juillet écoulé, au sujet d'une nouvelle espèce de phalénite. (Voir page 370).

« La synonymie des genres *Hemithea* et *Chlorochroma* D. (*Hemithea* Bdv. *Geometra* Treit.) n'est pas une des moins embrouillées chez les phalénites. On eut dû croire que les travaux exacts de Treitscke, dans sa continuation de l'ouvrage d'Ochsenheimer, étaient de nature à mettre un terme au dédale croissant qui en résulte. Malheureusement ce n'est point ce qui a lieu. Les observateurs continuent à décrire et à citer tantôt une autorité, tantôt une autre, sans s'enquérir des recherches d'autrui et replacent le désordre là où il paraissait désormais impossible. La rectification suivante en fait la preuve. Dans la séance du 5 juillet 1848, M. De la Harpe plaça sous les yeux de la Société une phalène qu'il

envisageait comme nouvelle, après l'avoir comparée aux descriptions et aux figures de l'Histoire des papillons de France, par Duponchel. Ce lepidoptère, très-voisin de l'*hemitheia putataria* Dup., ne pouvait cependant pas être confondu avec elle; il n'était pas davantage possible d'y reconnaître l'*æruginaria*, espèce semblable, dont Duponchel avait emprunté la description et le dessin aux planches de Hubner. Encore moins pouvait-il y avoir du doute au sujet de *cloraria* et d'*herbaria* Hub. L'étude comparative des ouvrages de Hubner et de Treitschke, et l'examen d'échantillons reçus de la Suisse allemande, l'ont conduit aux conclusions suivantes :

» 1°. Le Catalogue des lepidoptères de Vienne (p. 314. Fam. B., n°. 10. Supplém.) a le premier fait mention d'*æruginaria*, que Hubner (Geom. t. 9, f. 46) a figurée de son côté.

» Treitschke a bientôt reconnu que cette espèce était identique avec la *lactearia* de Linné, de Fabricius et de leurs copistes, mais non point avec la *lactearia* de Scopoli (Ent. carniol. n°. 529).

» 2°. Duponchel (Hist. des lepid. de Fr., t. 7, 2°. part., p. 242, pl. 151, f. 3) décrit et figure sous le nom de *putataria* la même espèce que Treitschke appelle *æruginaria*, et cite à l'appui les synonymes de *putataria*; de telle sorte que dorénavant l'*æruginaria* des auteurs du Catalogue de Vienne doit compter, parmi ses synonymes, *putataria* Dup. Il est probable que tous les auteurs français et entre autres Boisduval (Index), ont commis la même erreur, puisque la vraie *putataria* de Treit. n'a pas encore été observée en France.

» 3°. Par une conséquence de cette première erreur,

l'entomologiste de Paris a fait figurer sous le nom d'*æruginaria*, puis a décrit d'après la figure de Hubner, la même geometre qu'il avait déjà décrite et figurée sous celui de *putataria*. Il résulte de là que la vraie *putataria* (Wien. Verz.) n'est pas mentionnée dans l'Histoire des papillons de France.

» 4°. Pour rétablir les faits, il importe donc de modifier comme suit l'*Index* de Boisduval :

1426. *Æruginaria*, W. V. — H. — Tr.

Lactearia, Lin. — Fabr. — (non Scop. — Rossi).

Putatatia, Dup. — Bdv. ? — Devill ?

1427. *Putataria*, Lin. — Fabr. — H. — W. V. — Treit.

Esp. — (non Dup. — Bdv ? — Devill ?)

Lactearia, Scop. — Rossi.

» La première de ces espèces est commune en France et dans la Suisse française, elle est plus rare en Allemagne. La seconde est plus commune en Allemagne et dans la Suisse septentrionale et orientale. L'une et l'autre paraissent à la fin de mai et dans la première quinzaine de juin. *Putataria* se trouve dans les bois élevés, sombres et frais; *æruginaria* dans les taillis et les buissons. Je n'ai pas observé de seconde génération chez l'une et l'autre. »

Depuis la dernière séance, la Société a reçu :

Gelehrte Anzeige, vol. 26. De l'Académie des sciences de Munich.

PETTENKOFER, D^r., *Die Chemie in ihrem Verhältnisse zur Physiologie und Pathologie : eine Festrede*. Munich 1848.

C. F. P. VON MARTIUS, *Denkrede auf J. G. Zuccarini*. Munich 1848.

Du même, *Rede bey Eröffnung der Academie*. Munich 1848.

E. WARTMANN, *Sixième et septième mémoire sur l'induction*. Genève 1848.

Mittheilungen, etc., N^{os}. 130 à 134. De la Société des sciences naturelles de Berne.

Extrait de la Table des matières. — R. WOLF. Observations de taches solaires. — L. SCHLÄFLI. Sur un phénomène d'interférence produit par la lumière diffuse. — IDEM. Sur la manière la plus simple d'exprimer les équations différentielles de premier ordre qui déterminent les perturbations des éléments elliptiques des orbites planétaires. — M. PERTY. Développement de quelques infusoires.

Mittheilungen, etc., 1848, N^{os}. 24 à 26. De la Société des sciences naturelles de Zurich.

Extrait de la Table des matières. — O. HEER. Sur les fourmis fossiles. — Prof. SCHINZ. Sur un nouveau mammifère du Brésil. — J. H. ZOLLINGER. Sur le système des volcans de Java. — E. SCHWEIZER. Analyse quantitative de l'eau amère de Java. — H. MEYER. Sur le développement des organes sexuels internes chez les lepidoptères.

SEANCE PARTICULIÈRE DU 6 DÉCEMBRE 1848.

Présidence de M. C. Mayor.

Le *Secrétaire* annonce la démission de M. J. Correvon.

M. *Kinklin* entretient la Société des presses d'imprimerie à rouleaux et du pavage en gomme élastique.

Le *Secrétaire* fait lecture d'une lettre de M. le professeur Gilliéron, relative aux insectes qui vivent sur la pomme de terre. Cette lettre accompagne l'envoi de deux notes sur l'*altise* qui, selon lui, doit produire la maladie des pommes de terre. Dans une première notice M. Gilliéron donne une description de l'insecte parfait, qu'il appelle *altise du solanum*; puis il le compare aux 31 espèces succinctement énumérées dans Latreille, et conclut que l'*altise du solanum*